

LETTRE D'INFO

08.06.2018

INTERVIEW Pierre GATTAZ Président du MEDEF

« Ces cinq années de mandat ont été cinq années de combats. Des combats que nous avons pour la plupart gagnés... »

[Lire la suite ...](#)

P.19



Le «RGPD» est entré en application !

Depuis le 25 mai, le Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application, deux ans après son adoption ... [Lire la suite](#)

P.4

Création d'un CSF électronique

Lors de la réunion de son Comité exécutif du 28 mai, le Conseil National de l'Industrie (CNI) a validé la création d'un Comité Stratégique de Filière (CSF) consacré à l'Industrie électronique ... [Lire la suite](#)

SOMMAIRE

4	<u>Interprofession</u>
8	<u>Actu des adhérents</u>
11	<u>Notre profession</u>
16	<u>Interview - Pierre GATTAZ</u>
17	ACTUALITÉS DES SERVICES & ÉQUIPES
18	<i>Juridique</i> ●
20	<i>Normalisation</i> ●
22	<i>Interviews du mois</i>
22	<i>Normalisation</i>
23	<i>International</i>
24	<i>International</i> ●
26	<i>Environnement</i> ●
28	<i>Europe</i> ●
30	<i>Numérique</i> ●
32	<i>Emploi & formation</i> ●
34	<u>Documents de référence</u>

Interprofession

CRÉATION D'UN CSF ÉLECTRONIQUE, LE CNI CONSACRE LE RÔLE CLÉ DE CE SECTEUR INDUSTRIEL



Embedded
France
L'embarqué made in France

FRANCE
INDUSTRIE



Lors de la réunion de son Comité exécutif du **28 mai**, le Conseil National de l'Industrie (CNI) a validé la création d'un **Comité Stratégique de Filière (CSF) consacré à l'Industrie électronique**. Cette décision est en grande partie due à l'importante mobilisation de la FIEEC, des syndicats de sa branche électronique (ACSIEL, SNESE, SPDEI) ainsi que de ses partenaires Embedded France et France Industrie. Le Comité sera présidé par **Thierry TINGAUD, Président de STMicroelectronics France**, qui sera accompagné par un Vice-président en la personne de **Vincent BEDOUIN, Président du Groupe Lacroix**.

Les priorités du CSF telle qu'explicitées par le CNI sont les suivantes :

- Amplifier la **transformation de la filière vers l'industrie électronique durable du futur** avec des plateformes en région ;
- Assurer le **développement de briques technologiques** essentielles pour les marchés en devenir dont notamment les composants semi-conducteurs avancés à travers un projet important d'intérêt européen commun (« *Plan Nano 2022* »).

La création de ce CSF, au-delà de la forte reconnaissance qu'elle confère à la profession, représente une formidable opportunité pour renforcer le dynamisme des acteurs de l'électronique et de la haute technologie sur le territoire et permettre ainsi à la France de conserver son **leadership technologique et ses savoir-faire**.

Pour accéder au communiqué de presse de la FIEEC [cliquer-ici](#)

RÉDACTION D'UN GUIDE DONNÉES PERSONNELLES ET RGPD



Dans le cadre de l'entrée en application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) le 25 mai 2018 pour tout les acteurs privés et publics, la CPME a rédigé, avec le **concours de la CNIL**, un guide **Données personnelles et RGPD : comment faire ?** à destination des petites et moyennes entreprises.

Il présente et explique, étapes par étapes, quelles mesures mettre en œuvre pour être en conformité avec les obligations de ce règlement. Ce guide fournit également des exemples et des conseils afin d'accompagner et de faciliter l'appréhension et l'application des différents textes.

Ce document sera amené à évoluer, à être complété, notamment par les réponses aux questions qui seront posées par les différentes entreprises et organisations professionnelles.

Pour accéder au guide dans son intégralité [cliquer-ici](#)

PHILIPPE DARMAYAN ÉLU PRÉSIDENT DE L'UIMM



Ce jeudi 19 avril 2018, le Conseil de l'UIMM a élu Philippe DARMAYAN, Président d'Arcelor-Mittal France et Vice-président de France Industrie, Président de l'UIMM. Philippe DARMAYAN a déclaré : *« Je suis très fier et honoré de la confiance que me témoignent aujourd'hui les adhérents de l'UIMM en me choisissant pour les représenter et porter haut et fort les couleurs de l'industrie pour ces 3 prochaines années. Je vais désormais consacrer toute mon énergie à la mise en œuvre de notre ambition pour l'UIMM(...) »*. Le nouveau Président est élu pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Il succède à Alexandre SAUBOT, qui était Président de l'UIMM depuis le 19 mars 2015.

Pour accéder au communiqué de presse [cliquer-ici](#)

SAVE THE DATE : LES ENTREPRENEURS SE RETROUVENT LE 12 JUIN AU FORUM PME !



La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) et ses unions territoriales organisent le **12 juin 2018** au sein du Palais Brongniart, l'évènement **Forum PME**.

Ce forum aura pour objectif d'aborder les problématiques de ce tissu industriel, de leur territoire et de faciliter leur mise en réseau. Entrepreneurs, institutionnels, grands groupes, start-ups ou porteurs de projets ont tous rendez-vous autour de dialogues, conférences, ou encore ateliers pratiques... L'édition 2018 sera placée sous le thème de la créativité : élément clé et aujourd'hui déterminant dans le succès et la longévité des entreprises.

Pour accéder au programme complet de l'évènement [cliquer-ici](#)

POUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DE L'INDUSTRIE



Dans le cadre de sa mission pour une **politique industrielle européenne forte** confiée par le Premier ministre, Frédéric SAINT-GEOURS, avec l'appui du Conseil général de l'Économie et de la Direction générale des Entreprises, s'est entretenu avec les représentants de plusieurs États membres et Fédérations industrielles européennes sur les priorités à donner à la future politique industrielle communautaire. Ces nombreux échanges ont permis d'identifier des axes prioritaires en vue de la **réunion des Ministres de l'UE « Amis de l'Industrie »** qu'organisera Bruno LE MAIRE, ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, à Paris en juin 2018. France Industrie a, dans ce cadre, transmis ses recommandations en la matière et accompagné Frédéric SAINT-GEOURS lors de rencontres avec les principales organisations industrielles européennes. À la suite de cet exercice ce dernier a ainsi présenté son rapport au Premier ministre, Édouard PHILIPPE lors du COMEX du Conseil National de l'Industrie le 28 mai dernier.

Pour retrouver le dossier de presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)



« TPE ET PME GAGNANTES SUR TOUS LES COÛTS »



L'opération « *TPE&PME gagnantes sur tous les coûts !* » s'inscrit dans le cadre de la mission de l'ADEME de favoriser la transition énergétique et écologique. Ainsi, l'ADEME et ses partenaires, dont la FIEEC, proposent aux entreprises des secteurs de l'industrie un accompagnement technique (préfinancé) afin de leur permettre de remplir un triple objectif : faire des économies, gagner en rentabilité et réduire leur impact sur l'environnement.

L'ADEME propose ainsi un plan d'actions personnalisé aux entreprises. Un expert sélectionné, formé et outillé par l'institution aide chaque entreprise à identifier des sources d'économies et leur propose un plan d'actions adapté. Le suivi se fait sur une année avec des points réguliers et un bilan final qui permet mesurer l'efficacité de l'opération.

Pour plus d'informations et pour inscrire votre entreprise [cliquer-ici](#)

NOUVELLE CAMPAGNE DU MEDEF POUR VALORISER L'APPRENTISSAGE



Dans le cadre des réformes législatives en cours, telles que le projet de loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le MEDEF a lancé, le 16 avril dernier, une campagne intitulée « *L'apprentissage, mon plan A* » associant 17 Fédérations et partenaires. Cette campagne vise ainsi à développer l'apprentissage et à le mettre au cœur d'une dynamique vertueuse. Elle s'articule autour de deux séquences :

- Une campagne de communication intitulée « *Les Taffeurs* » destinée à changer le regard des jeunes sur l'apprentissage ;
- La mise en place d'outils destinés à favoriser le développement de l'apprentissage.

Pour son lancement, le MEDEF a organisé une table ronde réunissant différents organismes en charge du sujets : Éducation nationale, chambres des métiers ou encore Fédérations et associations.

Pour revivre le lancement de la campagne : [cliquer-ici](#)



SALON IFA 2018 : BUSINESS FRANCE RÉVÈLE LE NOM DES JEUNES POUSSES SÉLECTIONNÉES POUR REPRÉSENTER LA FRANCE



Depuis un an, le salon Allemand IFA - organisé cette année du 31 août au 5 septembre - dédie un hall complet aux *start-ups* baptisé *IFA Next*. Cet espace est ainsi devenu une véritable vitrine de l'innovation.

Après avoir accompagné une quinzaine de jeunes pousses tricolores pour la première fois l'an dernier, **Business France** a décidé de renouveler l'initiative en sélectionnant et coachant 14 entreprises pour représenter le savoir-faire et l'innovation française durant cette édition 2018.

Business France coach et accompagne à Berlin du 31 août au 5 septembre les *start-up* suivantes :

[Lovebox](#) , [C-Way](#) , [Divacore](#) , [R-Pur](#) , [Marbotic](#) , [Catspad](#) , [Blade](#) , [Shapeheart](#) , [Sensorwake](#) , [Forward Labs](#) , [Novathings](#) , Lunii, [Rythm](#) et [Camtoy](#).

Actu des adhérents

LE SYNAFEL CHANGE DE NOM ET DEVIENT E-VISIONS

À l'occasion de son Assemblée Générale Extraordinaire, jeudi 22 mars 2018, le Synafel : syndicat national de l'Enseigne et de la Signalétique, a présenté à ses adhérents sa volonté d'ouverture qui se traduit par un nouveau nom e-visions et une nouvelle *base line* « ensemble toute la communication visuelle ».

Lors du lancement de la 12^e cérémonie des *Icona d'Or* à Paris, Patrick FLOREN, Président du syndicat, a officialisé cette annonce en revenant sur les raisons de cette transformation :

« Notre organisation professionnelle, créée en 1964 par les fabricants d'enseignes lumineuses s'est ensuite ouverte à d'autres secteurs de la communication visuelle (...) il appartient à notre organisation professionnelle d'évoluer, d'élargir son horizon, afin d'accompagner ses adhérents et le marché » a-t-il déclaré.

e-VISIONS
ensemble, toute la communication visuelle



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2017 ET PROSPECTIVES 2018

gifam
Le groupement des marques d'appareils pour la maison

• Pour la deuxième année, le Gifam a été présent du 27 avril au 8 mai sur la Foire de Paris. Toute l'équipe s'est mobilisée pour apporter des conseils pédagogiques aux consommateurs pour bien choisir, bien utiliser et bien entretenir leurs appareils électroménagers et de thermique électrique. Ce sont ainsi plus de 10 000 guides qui ont été distribués et qui sont téléchargeables sur notre [site Internet](#).

• Cette année, le Gifam fête ses 50 ans : l'occasion d'un petit relooking et de présenter une nouvelle identité, plus accessible et plus parlante pour le grand public à retrouver sur notre nouveau [site internet](#).

L'occasion également de retracer 50 ans d'histoire de l'électroménager et du thermique électrique au travers d'un [site](#) d'archives créé en collaboration avec l'INA.

Rendez-vous sur notre [site](#) pour découvrir l'ensemble du dossier de presse ainsi que la vidéo correspondante.



LANCEMENT DE LA DÉMARCHE « PLAY EC ! L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, NOTRE SECONDE NATURE »



À l'occasion de la sortie de la feuille de route nationale relative à l'économie circulaire le 23 avril dernier, le Gimélec se mobilise en faveur du déploiement de modèles innovants, plus économes à la fois en énergie et en ressources matières. Pour inviter ses partenaires à devenir acteurs de cette transformation sociétale, le Gimélec lance sa démarche « Play EC ! L'économie circulaire, notre seconde nature ».

« Nous nous réjouissons de cette feuille de route qui rejoint en partie les objectifs que nous nous sommes fixés depuis de nombreuses années, explique **Antoine de FLEURIEU**, Délégué général du Gimélec. « Notre engagement pour l'économie circulaire est historique. Il couvre tout le cycle de vie de nos produits et équipements électriques et électroniques, de leur conception jusqu'à leur fin de vie, tout en poursuivant des objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de création d'emplois locaux. » Avec sa démarche intitulée « Play EC ! L'économie circulaire, notre seconde nature », le Gimélec invite aujourd'hui tous ses partenaires à penser « économie circulaire » dans les transitions digitale et énergétique en cours.



Cette démarche, initiée par quelques grands noms de la profession, autour de 5 axes, est portée par l'ensemble des adhérents du Gimélec.

Axe 1 : Investir dans des bâtiments intelligents et connectés pour plus d'efficacité énergétique

Axes 2 et 3 : Promouvoir des boucles locales d'énergie grâce à l'autoconsommation

Axe 4 : Piloter la productivité d'une industrie sobre et connectée

Axe 5 : Développer des infrastructures du numérique décarbonées



JOURNÉE D'ÉCHANGES

Le 1^{er} juin 2018, le Gimélec en partenariat avec Alliance Green IT et France Datacenters a organisé, au sein de l'Espace Hamelin, une conférence sur le Code de Conduite européen pour les Data Centers avec la participation de Paolo BERTOLDI, JRC Officer, de la Commission Européenne.

MATINALE DU « SMART HOME » JEUDI 28 JUIN 2018

IGNES organise une Matinale « Smart Home » le 28 juin 2018 de 8h30 à 10h00, à l'Espace Hamelin, autour des thèmes suivants :

« Smart Energy over Ethernet for Building »
En présence de
• Antoine CUSSAC – COO ENERGIE IP
• Stéphane RENOARD – CTO ENERGIE IP

« Works with Legrand »
En présence de
• Emmanuel BALLANDRAS Directeur Partenariats et Relations Extérieures LEGRAND France



JTE ET ELECTRONS D'OR



La JTE et les Electrons d'Or unissent pour la 3^{ème} année consécutive leurs compétences et leurs expertises au service de rencontres entre professionnels et donneurs d'ordres de la filière électronique sur le thème :

« VÉHICULE 2020 : LES RÉPONSES DE L'ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS »

La JTE et les Electrons d'Or auront ainsi lieu le **Mardi 26 juin 2018 au Centre d'Affaires Paris Trocadéro.**

Accéder au [programme et s'inscrire](#)



ACHATS, COMITÉ STRATÉGIE DE FILIÈRE ... : LES SYNDICATS DE L'ÉLECTRONIQUE SE MOBILISENT !



Le SPDEI, en lien étroit avec la FIEEC, ACSIEL ainsi que le SNESE a activement contribué à la reconnaissance d'un Comité stratégique de filière au sein du Conseil National de l'Industrie. Ce Comité consacre ainsi le rôle clé de la filière électronique en termes d'indépendance et de compétitivité. Différents projets structurants seront ainsi mis en œuvre dans les domaines de l'industrialisation, de la formation et de l'exportation.

Toujours avec ses partenaires au sein de la FIEEC, un événement consacré aux achats dans la filière se tiendra le **02 octobre** prochain au sein de l'Espace Hamelin. Appréhender les technologies proposées, prévoir l'évolution de la demande, maîtriser le fonctionnement des différents maillons de la chaîne de valeur et moderniser la relation client-fournisseur constituent autant de défis auxquels nous tenterons d'apporter des réponses.

[Pour accéder au programme et s'inscrire](#)



LE RÈGLEMENT PRODUITS DE CONSTRUCTION (RPC) APPLIQUÉ AUX CÂBLES



Le SYCABEL annonce la publication sur son site internet d'un **dossier thématique entièrement consacré au Règlement Produits de Construction**.

Très documenté, ce dossier s'attache à présenter le RPC, sa raison d'être, son champ d'application, la normalisation correspondante, les Euroclasses et la segmentation proposée par le SYCABEL. Il énumère également les différents moyens développés par le SYCABEL afin de contribuer à la bonne exécution de la réglementation européenne et de guider les acteurs de la construction dans le choix des câbles dont la gamme a été adaptée par les industriels aux différents

besoins de sécurité, selon les types de bâtiments.

Une FAQ exhaustive complète ce dossier. Les questions sont regroupées par grandes rubriques.

Certaines ont été directement traitées par la Commission Européenne et sont disponibles sur son [site internet](#).

Pour accéder au dossier [cliquer-ici](#).



Notre profession

NOMINATIONS



Christel HEYDEMANN,
élue Présidente du GIMÉLEC



Christel HEYDEMANN, Présidente de SCHNEIDER ELECTRIC France et membre du Comité exécutif de SCHNEIDER ELECTRIC, a été élue, le 25 mai 2018, à la Présidence du Gimélec.

Diplômée de l'Ecole Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Christel HEYDEMANN a débuté sa carrière en 1997 au sein du BOSTON CONSULTING Group. En 1999, elle intègre ALCATEL où elle occupe différents postes à responsabilités, notamment dans

le cadre de la fusion entre ALCATEL et LUCENT. En 2004, elle rejoint le département commercial d'ALCATEL-LUCENT et prend en charge les comptes stratégiques SFR et ORANGE. En 2008, elle est nommée Directeur Commercial France et membre du Comité de Direction d'ALCATEL-LUCENT France. En 2009, elle négocie une alliance stratégique avec HP aux États-Unis avant d'être promue, en 2011, Directeur général des Ressources Humaines et de la transformation et membre du Comité exécutif.

Christel HEYDEMANN rejoint SCHNEIDER ELECTRIC en 2014 au poste de Directrice des Alliances stratégiques avec pour mission d'accélérer le lancement des solutions *IoT* via le développement d'un écosystème de partenaires, avant d'être nommée, en février 2016, Directrice de la Stratégie et des Alliances. Le 1^{er} avril 2017, Christel HEYDEMANN devient Présidente de SCHNEIDER ELECTRIC France.

[Pour accéder au communiqué de presse du Gimélec cliquer-ici](#)



Bertrand RAGER,
nommé Président de la Commission Internationale de la FIEEC

Diplômé expert comptable après des études d'économie et de géopolitique, Bertrand RAGER, avocat depuis 1991, a une longue expérience de conseil auprès de sociétés de nombreux pays opérant à l'international dans le cadre de l'optimisation de leurs organisation et coûts douaniers, de leurs charges fiscales indirectes ou encore de leur niveau de « *compliance* » et de sécurité dans la gestion. Il est également membre de *think tanks* douaniers

anglais et allemand, de l'*International Network of Customs Universities*, et en France du SIEPS et de la FIEEC.

Bertrand RAGER a travaillé au préalable avec *Ernst & Young*, Arthur Andersen et a exercé la fonction de directeur paneuropéen TVA et DOUANES au sein du groupe DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS. En plus de ses missions de conseil d'entreprises à l'international, il intervient également dans le cadre de restructurations et d'audits régionaux.

Il opère globalement par un réseau efficace d'experts en contrôle export et douane et de spécialistes en matière de TVA qu'il a constitué au niveau mondial et européen.

CRÉATION OFFICIELLE DU COMITÉ INDUSTRIE DU FUTUR - ÎLE-DE-FRANCE.



Jeudi 29 mars, à l'occasion du Salon Global INDUSTRIE, les Présidents et représentants de 15 organisations professionnelles dont la FIEEC, ont signé la charte de coopération et d'engagement qui porte la création du Comité.

L'ambition de ce Comité est ainsi de fédérer, d'informer et d'accompagner le tissu industriel régional dans ses mutations vers « *l'usine du futur* ». Suite à la signature de cette charte, le Comité Industrie du Futur Île-de-France amplifiera ses actions de conseil et d'aide opérationnelle à destination des entreprises pour leur permettre ainsi qu'à leur écosystème de répondre aux défis associés à l'avènement d'une véritable filière de l'industrie du futur : évolution des marchés, optimisation organisationnelle ou encore meilleure prise en compte des facteurs environnementaux et des aspects sociétaux.

Depuis sa formation en septembre 2017, le Comité Industrie du Futur Île-de-France rassemblait ainsi l'ensemble des filières manufacturières métiers (mécanique, électronique...) et des services associés (équipements électriques, électroniques et numériques) mais souhaitait vivement intégrer aux côtés de ses membres fondateurs (le Centre technique des industries mécaniques - CETIM, la Fédération des Industries Mécaniques - FIM, le GIM, la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, et les 2 CCI territoriales de l'Essonne et de Seine-et-Marne) les principales organisations professionnelles déjà engagées au sein de l'Alliance Industrie du Futur.



ENTRÉE EN VIGUEUR DU RGPD

Le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application, deux ans après son adoption le 27 avril 2016. Outre son objectif d'harmonisation des législations européennes, ce nouveau règlement vise avant tout à redonner aux utilisateurs le contrôle de leurs données personnelles. Pour ce faire il contribue à renforcer les droits des utilisateurs et responsabiliser davantage les entreprises.

L'adoption du RGPD a également été l'occasion pour la France de réviser sa loi dite « *Informatique et Libertés* » du 6 janvier 1978, notamment afin de légiférer sur les 50 points laissés à l'appréciation des États membres. À cet égard, la FIEEC a été auditionnée par les rapporteurs à l'Assemblée nationale et au Sénat et se félicite d'avoir pu porter les messages de la profession. Après une Commission Mixte paritaire infructueuse, le texte a finalement été adopté en lecture définitive par l'Assemblée nationale le 14 mai dernier et a fait l'objet d'un recours constitutionnel déposé le 17 mai à l'initiative de Sénateurs.



LA COMMISSION EUROPÉENNE COMPLÈTE SON PROGRAMME POUR UNE MOBILITÉ SÛRE, PROPRE ET CONNECTÉE



Dans son discours sur l'état de l'Union de septembre 2017, le Président JUNCKER a fixé pour objectif à l'UE et son industrie de devenir le **numéro un mondial en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonation**. Vendredi 18 mai 2018, la Commission Européenne a ainsi présenté sa troisième et dernière série de mesures pour moderniser le système de transport de l'Europe qui s'appuie sur les initiatives « *L'Europe en mouvement* » de mai et novembre 2017.

L'objectif est de permettre à tous les européens de profiter d'une circulation routière plus **sûre**, de **véhicules moins polluants** et de **solutions technologiques plus avancées**, **tout en soutenant la compétitivité du secteur dans l'UE**. À cette fin, les initiatives présentées aujourd'hui incluent :

- une politique intégrée pour la sécurité routière du futur, avec des mesures de sécurité des véhicules et des infrastructures ;
- les toutes premières normes d'émission de CO2 pour les poids lourds ;
- un plan d'actions stratégique pour le développement et la fabrication de batteries en Europe ;
- une stratégie prospective en matière de mobilité connectée et automatisée.

Mme Violeta BULC, Commissaire chargée des transports, a ainsi déclaré: « *Depuis un an, la Commission a présenté des initiatives qui répondent aux défis actuels et ouvrent la voie à la mobilité de demain. Les mesures d'aujourd'hui constituent une dernière et importante impulsion pour que les européens puissent profiter de transports sûrs, propres et intelligents. J'invite les États membres et le Parlement à se montrer aussi ambitieux que nous* ».

Pour accéder au communiqué de presse dans son intégralité ainsi qu'à la liste complète des initiatives retenues (*safe mobility, clean mobility, connected & automated mobility*) [cliquer-ici](#) et [ici](#).

SORTIE DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'occasion d'une visite dans une usine du groupe SEB le 23 avril dernier, et après 6 mois de concertation avec les parties prenantes, le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, a présenté la feuille de route « *Économie circulaire* » de la France. Au sein de ce texte, le Gouvernement a ainsi formulé un ensemble de pistes d'actions visant à permettre une mutation de l'économie pour dépasser le modèle linéaire actuel (produire, consommer, jeter). Les 50 mesures inscrites dans la feuille de route s'organisent en quatre axes de travail relatifs à l'amélioration de la production, de la consommation, de la gestion des déchets et la mobilisation de tous les acteurs.

La FIEEC se félicite d'avoir contribué à l'orientation du document final vers davantage de pragmatisme au cours de la consultation. En revanche certaines mesures appellent une vigilance particulière. C'est pourquoi, la déclinaison de cette feuille de route au travers d'actions concrètes retiendra toute l'attention de la FIEEC pour veiller à la plus grande cohérence avec les avancées européennes en cours.

Pour découvrir la feuille de route et ses 50 mesures en intégralité [cliquer-ici](#)



PLASTIQUE À USAGE UNIQUE: NOUVELLES RÈGLES DE L'UE POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS MARINS

La Commission Européenne propose de nouvelles règles applicables dans toute l'Union européenne (UE) pour cibler les **dix produits en plastique à usage unique les plus présents** sur les plages et dans les mers européennes, ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés.

Voulues « adaptables » et « proportionnées » les mesures appliquées différeront en fonction des produits visés au regard notamment des solutions de remplacement. Les produits en plastique à usage unique seront exclus du marché quand ceux qui ne peuvent être directement remplacés seront limités au niveau national à l'aide de nouvelles prescriptions pour la conception et l'étiquetage des produits et d'obligations de gestion/nettoyage des déchets incombant aux fabricants.



Le premier Vice-président Frans TIMMERMANS, chargé du développement durable, s'est exprimé en ces termes: «*La Commission actuelle a promis que l'Union jouerait un rôle majeur dans les dossiers de première importance et laisserait les États membres se charger du reste. Les déchets plastiques constituent indéniablement un dossier de premier ordre. Les européens doivent s'y attaquer de concert(...)* Les propositions présentées ce jour permettront, au moyen d'une série de mesures, de réduire l'offre de produits en plastique à usage unique dans les rayons de nos supermarchés. Certains de ces articles seront interdits et remplacés par des produits de substitution plus propres, ce qui permettra au consommateur de continuer d'utiliser ses produits préférés.»

Prochaines étapes

Les propositions de la Commission vont maintenant être transmises au Parlement Européen et au Conseil pour adoption. La Commission a ainsi demandé aux autres institutions de traiter ce dossier en priorité et de fournir des résultats concrets avant les élections de mai 2019.

Pour marquer la journée mondiale de l'environnement, célébrée le 5 juin, la Commission lancera également une campagne de sensibilisation à l'échelle de l'Union, qui mettra l'accent sur le choix des consommateurs et soulignera le rôle de chacun dans la lutte contre la pollution marine et les déchets marins.

Pour accéder au communiqué de presse dans son intégralité [cliquer-ici](#)

SAVE THE DATE : AG ÉVÈNEMENTIELLE ET GARDEN PARTY DE LA FIEEC

L'Assemblée Générale événementielle est un **moment fort de la vie de notre Fédération qui rassemble chaque année près de 300 participants** : acteurs de la profession, représentants des pouvoirs publics ou encore experts sur des sujets économiques et d'actualités au centre de l'intérêt de nos adhérents et de leurs entreprises.

Cette année elle se déroulera le **5 juillet 2017** à partir de **16h30** dans les **locaux de la FIEEC**. Compte tenu des actualités législatives avec notamment le rapport présenté par Jean-Dominique SENARD & Nicole NOTAT au Gouvernement « *Quel rôle social pour l'entreprise ?* », le **thème clé** de notre événement sera celui de **l'intérêt collectif au sein des entreprises et de la prise en compte du rôle social des organisations.**

À ce titre, plusieurs sujets seront évoqués et discutés lors de **dialogues en présence de nombreuses personnalités de qualité** qui viendront partager **leur expertise et leur expérience** et ainsi **encourager la diffusion et la valorisation des bonnes pratiques** en matière de responsabilité sociale et de représentation de l'intérêt collectif au sein des organisations.

L'Assemblée Générale événementielle sera **suivie d'une Garden Party** à partir de **19h** durant laquelle Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC, remettra les **médailles d'honneur de la profession** à certaines des personnalités présentes.



INVITATION

Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC, et les membres du Conseil d'administration, ont le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale événementielle « **l'intérêt collectif : une affaire d'entreprise** » suivie de la Garden Party de la profession

5 juillet 2018

16h30 Assemblée Générale événementielle « **l'intérêt collectif : une affaire d'entreprise** »

19h00 Garden Party de la profession

17 rue de l'Amiral Hamelin
75016 PARIS

POUR VOUS INSCRIRE, CLIQUEZ-ICI

Pour tout renseignement, contactez Marie-José LECAILLE
01 45 05 70 53
mjlecaille@fieec.fr



PROGRAMME

« L'intérêt collectif : une affaire d'entreprise »

Assemblée Générale événementielle FIEEC
5 juillet 2018
Siège de la FIEEC - Salle des Congrès

16H30
Accueil
Gilles SCHNEPP
Président de la FIEEC

SUIVI DE 4 DIALOGUES...
Animés par
Nicolas BEYTOU
Journaliste - Fondateur de l'Opinion
& en présence de :

- « Partage de la valeur dans l'entreprise, l'actionariat salarié »
Xavier FONTANET, Professeur associé de stratégie - HEC
- « Pour un capitalisme bienveillant, inclusif et féminisé »
Clara GAYMARD, Présidente - Women's Forum & co-Fondatrice - RAISE
- « Investissement responsable, levier de croissance pour les entreprises »
Sylvain FAVRE-GILLY, Managing Director - BLACKROCK France
- « Quel rôle social pour l'entreprise ? »
Jean-Dominique SENARD, Président - MICHELIN

18H40
Conclusion
Delphine GENY-STEPHANN
Secrétaire d'Etat auprès du ministre
de l'Economie et des Finances

Interview



Pierre GATTAZ
Président du MEDEF



Quel regard portez-vous sur ces cinq années de Présidence (principales actions et engagements, réussites, difficultés...)?

Ces cinq années de mandat ont été cinq années de combats. Des combats que nous avons pour la plupart gagnés. Je pense au coût du travail et au Pacte de responsabilité, au droit du travail avec la loi EL KHOMRI puis les ordonnances MACRON, à la fiscalité avec la *flat tax* et la suppression de l'ISF et la baisse programmée de l'IS, à l'abandon du compte pénibilité... Nous avons aussi mené un combat important sur l'apprentissage et notre réforme de la formation professionnelle en 2014 a rendu le système plus performant. Tous ces combats ont permis de remporter la première des batailles : celle de l'emploi. Le 4 janvier 2014 j'ai annoncé la création possible d'un million d'emplois en cinq ans. Avec 652 000 emplois créés depuis cette date, nous n'en sommes pas si loin...

Notre mobilisation et notre travail pédagogique incessant ont porté leurs fruits, les mentalités commencent peu à peu à changer sur la compréhension des enjeux économiques. Beaucoup de choses restent néanmoins à faire, notamment sur la simplification réglementaire, un travail herculéen qui ne peut aboutir que s'il est porté avec une farouche volonté politique. Il y a une véritable prise de conscience du problème mais une mise en œuvre encore défailante. De même il faut mettre en place une véritable politique de baisse de la dépense publique, c'est la mère de toutes les batailles, celle qui permettra aux entreprises d'être performantes et compétitives.

**652 000 emplois
créés depuis le
4 janvier 2014**

Lors d'une interview en mars dernier vous avez eu la formule suivante « oui le MEDEF peut mourir » ainsi, quels sont selon vous, les défis majeurs auxquels va devoir faire face l'organisation dans les prochaines années ?

**Nous devons également
avoir un rôle central
en matière de formation
et d'apprentissage**

Avec la réforme du droit social, qui renforce le rôle des branches et décentralise le dialogue social le plus près possible du terrain, le MEDEF doit se recentrer sur des champs plus économiques : être dans l'anticipation, continuer à défendre l'intérêt des entreprises en mettant la compétitivité au cœur de ses réflexions et développer encore davantage les actions de pédagogie. Nous devons également avoir un rôle central en matière de formation et d'apprentissage. Parallèlement, il nous faut réinventer un nouveau dialogue social interprofessionnel, sur un mode renouvelé et sur des thèmes beaucoup plus économiques. Nous devons avoir avec les syndicats une réflexion prospective sur l'évolution des métiers et sur le monde économique en général.

Vous venez d'être nommé à la Présidence de BusinessEurope. Quelles seront vos priorités d'actions durant ce mandat ?

Elles sont nombreuses et déterminantes pour l'avenir et le poids de l'Europe et de la France : la situation internationale et plus particulièrement les tensions commerciales, la remise en cause du multilatéralisme, les enjeux de l'extraterritorialité, le Brexit aux conséquences incertaines et bien sûr la nécessité d'un projet européen fédérateur. L'Europe est notre salut et la France doit se mobiliser et s'impliquer pour redonner une dynamique et une vision au projet européen. Je crois que les entrepreneurs sont les mieux placés pour incarner cette ambition.

**L'Europe est notre salut
et la France doit se mobiliser
et s'impliquer**



Actualités des services & équipes

Relations commerciales : la vigilance s'impose

Le projet de loi « *agroalimentaire* » en cours d'examen au Parlement prévoit la modification par ordonnance du cadre légal des relations commerciales. La FIEEC a obtenu d'être consultée par les pouvoirs publics dans le cadre de la rédaction de cette ordonnance.

Notre Fédération reste particulièrement vigilante sur les mesures qui pourraient résulter de ces textes et suit de près la suite des débats qui se sont tenus en séance publique le 22 mai.

Dans ce contexte, la FIEEC a réuni plusieurs Fédérations clés au sein du « *Comité des Industries Non-Alimentaires* » (CLINA). Cette initiative répond à la nécessité d'anticiper les prochaines consultations afin d'éviter l'adoption de mesures ne tenant pas compte des spécificités de nos industries.

[En savoir plus](#)

Maintien de la garantie légale de conformité à 2 ans

Lors des travaux relatifs à l'élaboration de la feuille de route « *Économie circulaire* » du Gouvernement, la FIEEC s'est fortement mobilisée pour partager les propositions de la profession. Parmi les mesures définitives, la garantie légale de conformité a finalement été maintenue à deux ans.



[Brochure de la DGCCRF sur les garanties](#)

Travaux sur l'amélioration de l'information sur les pièces détachées



La FIEEC participe activement au groupe de travail mis en place par le MEDEF sur la disponibilité des pièces détachées dans l'objectif d'assurer la lisibilité de l'information délivrée aux consommateurs. En juin 2017, la FIEEC avait déjà réalisé une charte avec la FCD sur les bonnes pratiques en la matière.

07/06/2018 ET 08/06/2018

Réunion du *Legal Working Group* d'ORGALIME à Londres



15/06/2018

GT FIEEC données personnelles

19/06/2018

Commission juridique de la FIEEC

[Lettre ouverte à la Commission Européenne contre la création d'une personnalité juridique pour les robots](#)



[L'AFA propose un questionnaire d'autoévaluation aux mesures anticorruption](#)

[RGPD: le MEDEF propose un test d'auto-diagnostic](#)

«Fitness check» de la Commission Européenne

La Commission Européenne a lancé une consultation publique visant à dresser un bilan de la qualité du cadre législatif de l'UE au sujet des informations à publier par les entreprises. La consultation est ouverte en ligne jusqu'au 21 juillet.

[En savoir plus](#)



Projet de loi données personnelles

Après une Commission mixte paritaire infructueuse, la version définitive du projet de loi relatif à la protection des données personnelles a été adopté en dernière lecture par l'Assemblée nationale le 14 mai dernier. Dans le prolongement de ses auditions, la FIEEC a porté les messages de la profession durant l'examen parlementaire.

Un recours constitutionnel a été déposé par des Sénateurs dénonçant notamment les nombreuses divergences entre le texte national et le règlement européen.

[En savoir plus](#)

Le « RGPD » est entré en application !



Depuis le 25 mai, le Règlement Européen sur la Protection des Données (RGPD) est entré en application, deux ans après son adoption. Pour accompagner au mieux les entreprises dans leur démarche, la CNIL a publié plusieurs guides et la FIEEC a élaboré différents outils à destination de ses adhérents.

[En savoir plus](#)

A RETENIR

REGISTRE DES REPRÉSENTANTS D'INTÉRÊTS



A partir du 1^{er} juillet 2018, le champ des personnes publiques vis-à-vis desquelles vos actions d'influence doivent être déclarées au registre de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) s'élargira. En effet, à compter de cette date, seront également concernés les « **titulaires de certaines fonctions exécutives locales et d'autres agents publics, notamment certains chefs de services et sous-directeurs au sein des administrations centrales** ». En pratique, ce point devrait particulièrement concerner les entreprises agissant auprès des collectivités territoriales.

« CENELEC Branding »

Le 18 avril, s'est tenue à Bruxelles une réunion du groupe de travail sur l'image de marque du CENELEC (« CENELEC Branding »).

L'objectif est de formuler des propositions au Conseil d'administration afin de renforcer la reconnaissance, l'attractivité, l'ouverture, l'image et la communication du CENELEC, et de le positionner comme **un partenaire privilégié de l'industrie**.



Normalisation en matière de vidéosurveillance

La normalisation en matière de vidéosurveillance était jusque-là partagée entre l'ISO (dans le cadre du TC « sécurité ») et l'IEC. L'ISO vient de décider de transférer ses activités de **vidéosurveillance** vers l'IEC.



Une réunion entre la FIEEC et le Ministère de l'Intérieur, pilote de l'activité côté ISO, a permis d'identifier la **complémentarité** entre les aspects techniques et les produits de vidéosurveillance d'une part et les aspects opérationnels d'autre part. Aussi, la **coordination** entre ces deux volets est naturellement à poursuivre, pour garantir la **cohérence globale des actions en matière de sécurité**. Pour cela, une participation croisée des experts aux travaux de normalisation en matière de vidéosurveillance et de sécurité sera mise en place.

CEN-CENELEC Foreign Partnerships

Une réunion sur la **priorisation des partenariats internationaux** noués par le CEN-CENELEC s'est tenue le 19 avril à Bruxelles.

Il s'agissait de lister et d'analyser les bénéfices des partenariats en cours ou en projet, et d'identifier les priorités stratégiques liées à ces partenariats, à partir d'une analyse des besoins du marché.

14/05/2018

Réunion du CTELEC, centrée sur la préparation du bureau technique (BT) du CENELEC

15/05/2018

Événement CERTIF'2018 à Paris. [En savoir plus](#)

28/03/2018

Comité de pilotage de l'UTE

23/05/2018

Comité de coordination de l'évaluation de la conformité (CCEC)

23/05/2018

Groupe de travail CAMS (*Conformity Assessment - Market Surveillance*)

01/06/2018

Assemblée générale et comité de pilotage UTE puis cérémonie de remise des diplômes de l'UTE

04/06/2018

Commission Fédérale de Politique Technique - CFPT



Surveillance du marché

Le projet de *Règlement européen N° 795 de décembre 2017* sur la **surveillance du marché** évoque la possibilité, pour les autorités de surveillance du marché, de conclure des protocoles d'accord avec des entreprises ou des organisations représentant des entreprises (ex. FIEEC), pour la réalisation ou le financement d'activités conjointes visant à déceler la non-conformité ou à promouvoir la conformité des produits.

Profitant de l'opportunité offerte par ce texte, la FIEEC a proposé ses ressources et son expertise au service des autorités de surveillance du marché, dans une démarche de complémentarité et de collaboration, pour optimiser les actions de surveillance du marché, au profit d'un marché sûr, sain et loyal.

Technologies de l'industrie du futur

Afin d'actualiser le [guide des technologies](#), et pour répondre à l'intérêt grandissant des industriels pour franchir le pas dans la transformation « *industrie du futur* » et l'avènement d'un écosystème de plus en plus important, l'Alliance pour l'Industrie du Futur et la FIEEC lancent une **enquête afin de mieux identifier les technologies clés**.

Cette enquête a pour but de recueillir le « top 3 » des offres ou des technologies du marché « *industrie du futur* » à inscrire sur la feuille de route de l'AIF, en complément des trois sujets déjà initiés il y a 2 ans : fabrication additive, efficacité énergétique et cybersécurité des systèmes industriels.



A RETENIR



Les résultats du sondage sur les technologies du référentiel de l'Alliance font ressortir l'intelligence artificielle comme technologie prioritaire.

Suite à ce sondage, le GT a décidé de la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'intelligence artificielle et sur le « *jumeau numérique* ». Une note de cadrage et une feuille de route seront établies, dans le cadre des actions de l'AIF pour la période **2018-2019**



PIERRE SELVA
Directeur Affaires techniques de la FIEEC

NORMALISATION

RETOUR SUR LA RENCONTRE DU 6 AVRIL 2018 AVEC LA DGE ET LA DGCCRF SUR LA SURVEILLANCE DU MARCHÉ

« Cette réunion a permis d'échanger sur le **projet de Règlement européen N°795 du 19 décembre 2017 sur la surveillance du marché**. La DGE a accueilli ce texte avec un jugement globalement favorable. Elle nous a cependant annoncé qu'il suscite de très nombreuses remarques de la part des différents pays européens.

Voici, à titre d'exemple, deux dispositions de ce texte qui nous paraissent particulièrement favorables pour l'industrie :

- La prise en compte, parmi les opérateurs économiques, des **fulfilment centres**, ce qui est de nature à faciliter le contrôle pour le commerce électronique ;
- La possibilité, pour les autorités de surveillance du marché, de conclure des **protocoles d'accord** avec des entreprises ou des organisations représentant des entreprises pour la réalisation ou le financement d'activités conjointes visant à déceler la non-conformité ou à promouvoir la conformité.

La DGE et la DGCCRF ont cependant attiré notre attention sur la nécessité d'approfondir la notion d'indépendance et d'impartialité.

L'échange a été globalement intéressant ; cependant, sur des points importants pour les industriels de la FIEEC, comme l'adresse postale ou les accords de partenariat, nous avons le sentiment que les choses avancent lentement, après de nombreuses années de discussions avec les administrations.

Il nous faut maintenant rechercher, sur ce thème de la surveillance du marché, des alliances avec d'autres Fédérations, des associations de consommateurs ou des ONG et préparer des éléments pour sensibiliser les instances politiques. »

«
La DGE a accueilli ce texte avec un jugement globalement favorable
»

Interview du mois



BERTRAND RAGER

Nouveau Président Commission Internationale de la FIEEC

INTERNATIONAL

« Dans un contexte économique avéré d'internationalisation, de montée du protectionnisme, de délocalisations et relocalisations, de réglementations et dérèglementations incessantes, de flux tangibles et complexes, de flux intangibles tout aussi complexes, avec en perspective -juste derrière la vague actuelle de numérisation, digitalisation et autre dématérialisation des échanges- l'arrivée en force des bio et nano-technologies et autres imprimantes à 3 dimensions, s'annonce l'émergence de problématiques nouvelles et donc de compétences à penser dès à présent et à mettre en place très rapidement pour pouvoir y répondre.

Il est donc encourageant et plus que jamais urgent d'unir intelligences, forces et moyens pour réfléchir, apprendre, agir ensemble; pour partager l'information et les expériences et diriger ensemble -à notre niveau et avec nos modestes moyens- l'Humanité à laquelle nous participons vers d'autres approches et d'autres solutions assurant une pérennité de notre planète et par la même de notre propre espèce.

Il est donc encourageant et plus que jamais urgent d'unir intelligences, forces et moyens pour réfléchir, apprendre, agir ensemble.

Dans les domaines de compétences qui lui sont impartis, ce sont précisément les objectifs de la Commission Internationale de la FIEEC : appréhender, comprendre, maîtriser, synthétiser, transmettre et partager avec vous nombre de connaissances et problématiques réglementaires et opérationnelles et porter la représentation de vos intérêts dans les cercles et sphères gouvernementales et internationales.

J'en prends la Présidence avec enthousiasme et énergie mais aussi avec humilité. Je compte beaucoup sur votre capacité à faire remonter, à partager les problématiques que vous rencontrez afin que notre Commission Internationale représente dans ses actions tant nationales qu'européennes et hors de l'UE, au mieux et au plus près vos intérêts, en bonne connaissance de cause. Un esprit d'équipe français qui n'a rien à envier au « *team spirit* » ou à celui de « *Mannschaft* », doit présider à notre travail. Je me réjouis donc de vous rencontrer pour travailler ensemble. »

IRAN et nouvelles sanctions américaines : impact pour la FIEEC

 La question de l'extraterritorialité des lois américaines est au cœur des discussions des autorités françaises et européennes, suite à la décision des États-Unis de se retirer de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien et d'instaurer de nouvelles sanctions dans les mois à venir. Si la France avait proposé 3 pistes de réflexion à la Commission Européenne, c'est celle du renforcement du règlement de 1996 dit "*Loi de blocage*" qui a été retenue par les dirigeants européens au cours d'un sommet le 16 mai. Ce règlement, jamais employé, adopté à l'époque pour contourner l'embargo sur Cuba, permet aux entreprises et tribunaux européens de ne pas se soumettre à des réglementations relatives à des sanctions prises par des pays tiers.

Du côté de la FIEEC et à la demande de la DGE et de la DG Trésor, il s'agit dans un premier temps d'avoir des retours d'information de la part des entreprises sur les affaires en cours ou en projet. Le dilemme est clair pour un certain nombre d'entreprises européennes qui ont des intérêts aux États-Unis, des composants américains dans leurs produits finis, ou encore des opportunités d'affaires en Iran, pays à très fort potentiel compte tenu de la vétusté des infrastructures. Le compromis n'est pas simple et une guerre commerciale Europe-États-Unis est à éviter à tout prix. La FIEEC est impliquée dans toutes les discussions sur ce dossier, que ce soit au sein du MEDEF ou avec les autorités compétentes, afin que les intérêts de nos secteurs soient bien pris en compte.

Taxes américaines sur l'acier et l'aluminium : les européens veulent une exemption définitive

Après le délai accordé par Donald TRUMP aux européens jusqu'au 1^{er} juin, les négociations entre les deux parties pour obtenir une exemption permanente reposent surtout sur un abaissement tarifaire réciproque sur des biens industriels (véhicules...), l'ouverture des marchés publics, une coopération réglementaire renforcée et des propositions communes pour réformer l'OMC. Si un désaccord persistait, l'UE mettrait alors en œuvre des contre-mesures sous la forme de droits additionnels sur des produits américains de grande consommation. La FIEEC soutient toute initiative visant à éviter une guerre commerciale.



14/06/2018

Réunion de la Commission Internationale de la FIEEC



25 ET 26/06/2018

ORGALIME *Trade Policy Working Group meeting* - Zurich

09/10/2018

Réunion de la Commission Internationale de la FIEEC

BREXIT : l'union douanière refait surface

Alors que le retrait de l'union douanière avec l'UE était non négociable, Theresa MAY, sous la pression de l'Irlande, affirme avoir trouvée une solution de compromis...Je vous rappelle que la FIEEC a remis aux autorités françaises en mars 2018 une position qui insistait sur le risque douanier et les coûts engendrés par les formalités.

Pour recevoir la position FIEEC sur le BREXIT : pperrochon@fieec.fr



Négociations commerciales bilatérales : du positif et du négatif...

Les ministres européens du Commerce ont autorisé le 22 mai dernier la Commission à ouvrir des négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande avec des intérêts offensifs importants pour des secteurs industriels européens. *A contrario*, les négociations avec les pays du MERCOSUR sont au point mort.



A RETENIR

VOS CONTRIBUTIONS SONT LES BIENVENUES



La Commission Internationale de la FIEEC détermine les actions et les positions de la FIEEC touchant au commerce extérieur et à la douane. Elle est ouverte à toutes les entreprises et aux syndicats sectoriels membres. Sans vos contributions, vos intérêts ne peuvent pas être défendus. Merci par avance pour vos engagements à venir et votre participation active à notre Commission.

Économie Circulaire : publication de la feuille de route nationale

La feuille de route « *Économie Circulaire* » a été présentée par le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, le 23 avril dernier au cours d'un déjeuner à Matignon auquel la FIEEC était conviée. Fruit de 6 mois de consultation avec les parties prenantes, le texte détaille 50 mesures visant à réconcilier l'économie et l'environnement. Ces mesures composent les quatre volets de la feuille de route, qui visent à mieux produire, mieux consommer, mieux gérer nos déchets et mobiliser l'ensemble des acteurs. La FIEEC s'est fortement impliquée dans les travaux préparatoires et se félicite d'avoir contribué à l'orientation du document final vers une vision plus pragmatique de l'économie circulaire. La sollicitation d'études d'impact en amont de la mise en œuvre de plusieurs mesures, le maintien de la durée de garantie légale au niveau français et le maintien du rôle des éco-organismes à la fin de vie des produits ont notamment été retenus. La mise en œuvre de cette feuille sera à suivre de près.

[En savoir plus](#)



Substances : lancement des travaux préalables à la révision de la directive RoHS



La Commission Européenne a mandaté l'*Oeko-Institut* pour apporter une expertise préalable à la modification de la liste des substances soumises à restriction et à la méthode d'évaluation des demandes d'exemptions. L'ORGALIME est impliqué dans ces consultations pour porter la voix de la profession.

[En savoir plus](#)

Présentation du plan de rénovation énergétique des bâtiments pour accélérer la mobilisation générale

Présentées fin avril par les ministres de la Transition écologique et solidaire et de la Cohésion des Territoires, les 12 actions du Plan de rénovation énergétique des bâtiments visent l'accompagnement des ménages dans leur travaux, l'exemplarité des bâtiments publics et entend créer une nouvelle dynamique de filière de la rénovation par la montée en compétence et les innovations.

[En savoir plus](#)

15/05/2018

Commission Environnement et développement durable



28/05/2018

GT Substances

07/06/2018

GT Efficacité énergétique

Évolution des filières REP : Publication du Rapport de Jacques VERNIER



DEEE pros et open scope : publication de l'arrêté sur la procédure et le cahier des charges d'agrément des éco-organismes

Programmation pluriannuelle de l'énergie: participez au débat public

Examen du projet de loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique

Le Parlement a débuté l'examen du projet de loi visant à faire évoluer le secteur du logement pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux et clarifier le cadre de l'obligation de rénovation des bâtiments tertiaires. La FIEEC est mobilisée pour que le projet de loi intègre pleinement les innovations liées au numérique.



[En savoir plus](#)

« Paquet Déchets » européen : adoption du texte par le Conseil européen

Le Conseil a adopté le « Paquet Déchets » le 22 mai dernier. Les quatre projets de directives concernés ont été adoptés sans remise en cause du contenu des projets proposés. La Commission Européenne et le Conseil ont publié deux communiqués à l'issue de cette adoption rappelant l'orientation de la révision en faveur de l'économie circulaire. Le texte final est aujourd'hui en attente de publication au Journal Officiel et entrera en vigueur vingt jours après. La transposition au sein des États membres sera, quant à elle, effective 24 mois après l'entrée en vigueur du texte.



[En savoir plus](#)

A RETENIR

LES IEEC AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les équipements électriques, électroniques sont visés spécifiquement par plusieurs mesures de la feuille de route : affichage environnemental, développement des pièces détachées issues de l'économie circulaire, information sur la disponibilité des pièces détachées, indice sur la réparabilité, extension de la garantie légale au niveau européen ou encore l'étude de la reprise des téléphones portables.

La Commission Européenne présente le futur budget européen

La Commission a présenté le 2 mai dernier une communication relative au cadre financier pluriannuel 2021 à 2027. Pour cette période, elle propose un budget de 1 279,4 Mds €, soit 1,11% du revenu national brut (RNB) des États membres. Le budget dédié à la recherche, à l'innovation et au numérique est multiplié par 1,6. Sont notamment prévus la création d'un fonds d'investissement intégré « InvestEU » (doté de 15,2 Mds €) et d'un programme pour une Europe numérique doté de 9,2 Mds € (plus 3 Mds € au titre du Mécanisme d'interconnexion en Europe). Le budget dédié au climat et à l'environnement (LIFE) est multiplié par 1,7. LIFE pourra soutenir des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de l'énergie propre. Par ailleurs, la Commission propose de porter à 25% la part des dépenses de l'UE contribuant à la réalisation d'objectifs en matière de climat. En parallèle, la Commission propose d'engager une réforme du volet « recettes » du budget.

[En savoir plus](#)

Un nouveau traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne



Les Gouvernements et les Parlements français et allemands vont engager une réécriture de ce traité signé en 1963 et définissant la coopération entre la France et l'Allemagne.

La FIEEC via le MEDEF contribuera à la consultation relative aux futures priorités économiques lancée par le Ministère de l'Économie et des Finances.

Séminaire sur la stratégie d'Orgalime



Benoît LAVIGNE a participé au séminaire organisé le 17 avril dernier afin d'échanger sur la stratégie future d'ORGALIME notre association européenne. En vue des élections européennes et de la nouvelle Commission en 2019, ORGALIME devrait préparer un nouveau document stratégique sur les politiques européennes.

11 ET 12/06/2018

Assemblée Générale d'ORGALIME à Vilnius



11/06/2018

CEEI d'ORGALIME à Vilnius

17/06/2018

Commission Europe du MEDEF

12/07/2018

WG Industrial Policy and Digitization ORGALIME



La France devrait sortir d'ici fin mai de la procédure européenne pour déficit excessif.

Le dernier Conseil Compétitivité de l'UE s'est tenu les 25 et 26 mai.

La FIEEC rencontre Sandrine GAUDIN, SGAE

Nommée en novembre dernier en remplacement de Philippe LEGLISE-COSTA (devenu Représentant Permanent de la France auprès de l'UE), Mme GAUDIN est intervenue le 09 avril devant la Commission Europe du MEDEF. La FIEEC a notamment pu la sensibiliser aux enjeux liés à la surveillance du marché en Europe.



La FIEEC sensibilise les pouvoirs publics sur le Paquet européen sur les produits



La proposition de règlement européen sur les produits présentée par la Commission en décembre dernier prévoit utilement la possibilité de protocoles d'accord entre les autorités de surveillance du marché et les acteurs privés. La FIEEC a notamment pu rappeler l'importance de cette disposition à l'occasion d'un rendez-vous avec la DGE et la DGCCRF le 6 avril et d'une rencontre avec la Représentation permanente de la France à Bruxelles le 4 mai.

A RETENIR

CONSULTATIONS CITOYENNES EUROPÉENNES

A l'initiative du Président de la République et en vue des élections européennes de mai 2019, des consultations citoyennes prenant plusieurs formes seront lancées entre avril et octobre 2018 en France. La FIEEC y contribuera via le MEDEF. Par ailleurs, la Commission Européenne organise une consultation sur le futur de l'Europe.

[En savoir plus](#)

La FIEEC a rencontré la DGE sur l'économie de la donnée

A l'issue de la participation de Mme Delphine GÉNY-STEPHANN, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, au déjeuner du Bureau de la FIEEC, notre profession a rencontré la DGE le 3 mai dernier afin d'échanger sur les principales initiatives françaises et européennes en cours en matière de données. Ce rendez-vous a été l'occasion pour la FIEEC d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur les principaux enjeux du projet de loi relatif à la protection des données personnelles en cours d'examen au Parlement mais aussi du projet de règlement européen « *e-Privacy* ». Cette entrevue a également permis de faire un point d'étape sur les autres textes d'intérêt, notamment les projets de règlements européens sur la libre circulation des données et « *Cybersecurity Act* », ainsi que les dernières initiatives présentées par la Commission Européenne le 25 avril en matière d'accès et de partage des données.

La Commission présente sa stratégie sur l'intelligence artificielle

La Commission Européenne a présenté le 25 avril dernier une communication intitulée « *Intelligence artificielle pour l'Europe* » s'articulant autour de 3 axes :

- l'augmentation des investissements ;
- le développement des compétences numériques ;
- la rédaction de lignes directrices en matière d'éthique.

[En savoir plus](#)



La Commission Européenne présente un texte relatif aux services d'intermédiation en ligne



Le 26 avril la Commission européenne a publié une proposition de règlement visant à promouvoir l'impartialité et la transparence pour les utilisateurs professionnels des services d'intermédiation en ligne, comprenant de nouvelles exigences dans le cadre des relations plateformes à entreprises.

[En savoir plus](#)

25/05/2018

Réunion avec la FFTélécoms sur la fin du RTC



08/06/2018

Plénière Objectif Fibre

20/06/2018

Commission numérique de la FIEEC

Le rapport remis par M. BORLOO au Gouvernement en avril dernier propose la création de 200 campus numériques.



La FIEEC s'est entretenue avec la DGE (10/04) et avec Mme Agnès BUZYN (25/04) sur l'avenir de la filière Silver économie.

[Une consultation de la Commission Européenne sur les contenus illicites en ligne est ouverte jusqu'au 25 juin 2018.](#)

Publication de deux études sur l'emploi, la formation et les compétences dans la fibre optique

Dans le cadre de l'EDEC (Objectif Fibre, pouvoirs publics, branches et Fédérations professionnelles concernées dont la FIEEC) ont été publiés en avril un rapport sur les besoins en formation, emplois et compétences et un rapport sur l'analyse de la demande en formation dans le domaine de la fibre optique.



Nouvelles initiatives de la Commission en matière de données



Le 25 avril, la Commission Européenne a présenté plusieurs initiatives en matière de données :

- une proposition de révision de la Directive de 2003 relative à la réutilisation des données du secteur public ;
- une recommandation relative à l'accès et à la préservation des informations scientifiques ;
- une communication « *Vers un espace européen commun de la donnée* » (dont un document guide sur le partage des données privées) ;
- une communication sur la transformation numérique du secteur de la santé.

[En savoir plus](#)

A RETENIR

CYBERSECURITY ACT

La Commission ITRE du Parlement Européen examinera les amendements déposés par les Députés européens sur le projet de règlement européen relatif à la cybersécurité et votera sur le rapport d'Angelika NIEBLER (rapporteuse, PPE) le 19 juin prochain.



Charte qualité FIEEC



Les membres du groupe des centres de formation adhérents à la Charte Qualité FIEEC se sont réunis les 21 et 22 mars. À cette occasion différents points ont été abordés, à savoir :

- l'audit de l'organisme de formation de DELTA DORE ;
- les points d'avancement des travaux sur la grille d'audit ;
- la présentation de l'avancement de la réforme de la formation professionnelle ;
- la présentation de la démarche d'inscription de certifications professionnelles sur les différentes listes existantes (liste de la branche de la métallurgie, listes de la Commission Nationale des certifications professionnelles et liste nationale interprofessionnelle).

Les membres de la Charte Qualité FIEEC ont décidé de renouveler l'adhésion de l'organisme de formation de DELTA DORE.

[En savoir plus](#)

Objectif Fibre : audition des organismes de formation



Le groupe de travail formation a planifié la prochaine journée d'audition des organismes de formation désirant obtenir le label « Objectif Fibre » qui se déroulera le 11 juin 2018. À cette occasion, les nouveaux outils élaborés (grille de cotation, dossier technique) par le groupe de travail seront expérimentés.

[En savoir plus](#)

11/06/2018

Audit Organisme de Formation - Objectif Fibre



JUILLET 2018

Audit Organisme de formation LEGRAND - Charte Qualité FIEEC

EDEC Fibre Optique

Dans le cadre du 3ème volet « *promouvoir les métiers et assurer une meilleure diffusion de l'information afin de répondre aux besoins en emplois et compétences de la filière dans les territoires* », le Comité Technique a validé le cahier des charges du plan de communication.



Projet de certification « Référent Énergie »

Le 28 mars 2018 s'est tenue, au Ministère de la Transition écologique et solidaire, une réunion de travail lors de laquelle le référentiel n'a pas fait l'objet de remarque. Le processus d'inscription sur les différentes listes est donc engagé et piloté par l'UIMM et la FIEEC.



Projet de certification « les fondamentaux du numérique »

Le projet de référentiel de certification « *fondamentaux du numérique* » a été présenté et validé par le Comité Paritaire interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation sous l'intitulé « *CléA Numérique* ».



RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En lien avec l'UIMM, la FIEEC a analysé le projet de loi *pour la liberté de choisir son avenir professionnel*. Cette analyse soulève des divergences notables avec le projet de l'Accord National Interprofessionnel proposé par les partenaires sociaux. Aussi, des amendements vont être formulés par l'UIMM et la FIEEC.

Documents de référence



Dans le cadre du programme "**Bâtiments démonstrateurs**" de la plate-forme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) piloté par l'ADEME et le Ministère de la Transition énergétique et solidaire, **plus de 200 constructions** ou rénovations à basse consommation ont été instrumentées pour mesurer leur performance énergétique et leur **confort thermique**.

Actuellement, **141 d'entre elles** ont été évaluées permettant ainsi de tirer certaines conclusions opérationnelles sur les consommations réelles, l'influence des conditions météorologiques et d'occupation, les **performances** du bâti et des différents équipements techniques, le confort thermique, mais également l'importance des pratiques de pilotage dans la maîtrise des consommations et le confort.

Ces enseignements socio-techniques sont également complétés par l'impact financier des solutions mises en œuvre et ainsi une analyse de leur rentabilité économique.



Réinventer nos PME : Le rôle essentiel de la RSE

L'ouvrage du Club Rodin "*Réinventer nos PME : le rôle essentiel de la RSE*" a suscité beaucoup d'intérêt depuis sa sortie. Il a été présenté à de nombreux publics : Fédérations, pouvoirs publics ou encore groupements scolaires et universitaires. Ainsi, ce sont quelques 1500 exemplaires qui ont été distribués en mains propres.

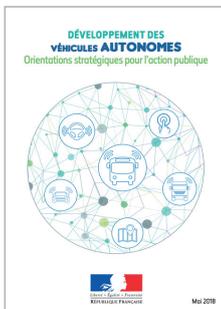
Afin d'encourager la lecture de cet ouvrage par le plus grand nombre, de mettre en avant et valoriser notre profession ainsi que son tissu entrepreneurial, ce document est désormais téléchargeable sur le [site](#) du Club Rodin.



Publication du Baromètre mensuel de France Industrie

France Industrie vient de publier son baromètre mensuel. Réalisé par l'Institut *Coe-Rexecode* ; tous les indicatifs sur l'état des lieux du tissu industriel ainsi que les principaux indicateurs relatifs à l'industrie (croissance, activité industrielle, échanges extérieurs) sont ainsi disponibles dans ce document.

Pour accéder au document [cliquer-ici](#)



Rapport mobilité

Lundi 14 mai 2018 a eu lieu la **présentation publique** du rapport « *Développement des véhicules autonomes : orientations stratégiques pour l'action publique* » rédigé par Anne-Marie IDRAC désignée Haute responsable pour la stratégie nationale du développement des véhicules autonomes en novembre 2017, sous l'autorité des ministres de l'Intérieur, de l'Économie et des Finances, des Transports et du Secrétaire d'État chargé du Numérique. Ce document constitue ainsi le **cadre stratégique** dans lequel s'inscrira **l'action de l'État** afin de remplir les objectifs affichés par le Président, notamment lors de son discours sur l'intelligence artificielle le 29 mars dernier.

Pour consulter le rapport dans son intégralité [cliquer-ici](#)



« Modalités de gestion du risque de contrefaçon pour les PME internationalisées »

Manal EL BEKKARI, doctorante en Stratégie d'entreprise réalise, sous la direction de Mme Catherine MERCIER-SUISSA, un mémoire de recherche intitulé « *Modalités de gestion du risque de contrefaçon pour les PME internationalisées* ».

Dans ce cadre, elle souhaite mener une étude auprès des PME ouvertes à l'international via différentes formes d'activités (exportation directe/indirecte), délocalisation et sous-traitance industrielle internationale), afin d'étudier leur modèle de gestion de ce risque (ex. prévention), et ainsi d'émettre des propositions –adaptées aux spécificités des PME- quant à bien gérer le risque de contrefaçon et mieux anticiper ses facteurs déclencheurs selon le mode d'implantation choisi.

Pour accéder au document complet [cliquer-ici](#)

Syndicats membres



Membres associés

